

## Impact de la crise sanitaire sur la microfinance

# Ali Badini, Dg de Crédit Access : « Le plan de soutien économique, social et humanitaire du gouvernement est inédit en Afrique, mais... »

Tous les secteurs d'activité sont touchés directement ou indirectement par la crise sanitaire mondiale. C'est le cas de la microfinance Credit Access, selon l'administrateur-directeur général.

## Quel est l'impact de la maladie à coronavirus sur votre activité ?

Nous sommes un système financier décentralisé communément appelé institution de microfinance. Nous sommes spécialisés dans la distribution de crédits, la collecte de l'épargne, la fourniture de services de monétique, d'assurance et de transferts. Nos produits et services financiers s'adressent aux micro, petites et moyennes entreprises, aux salariés du secteur privé et aux particuliers. En parlant d'impact, cela suppose que nous avons fait une étude de la situation qui prévaut, or la crise sanitaire que nous vivons continue de faire des ravages dans plusieurs pays comme chez nous en Côte d'Ivoire. Parler d'impact, c'est s'appuyer sur des hypothèses probabilistes ou prospectives et pour lesquelles des scénarii sur les conséquences économiques, sociales, humanitaires, sécuritaires ou politiques doivent être envisagés. Je ne pense pas qu'on puisse le faire à l'heure actuelle. Je serais donc plus à l'aise à parler d'« effet », plutôt que d'« impact ». De ce point de vue, je peux affirmer que l'effet de la crise sanitaire que nous vivons est perceptible sur nos principaux domaines d'activité. Concernant l'épargne, nous observons une baisse du niveau de collecte auprès de notre portefeuille clientèle. Notre activité de crédit est également affectée en ce sens que nous avons été contraints de suspendre nos déboursements en raison du ralentissement voire de la fermeture totale de certaines activités de nos clients.

De manière parallèle, on note des difficultés voire une incapacité de certains clients emprunteurs à honorer leurs échéances de prêt du fait des effets de la crise. Ajouté à cela, le respect des règles liées aux mesures de lutte contre le coronavirus, notamment le respect de la distanciation sociale que nous ne décrivons pas, mais qui a

limité drastiquement nos capacités de recouvrement et cela nous a contraint à réduire nos effectifs au sein de notre réseau d'agences.

## La Bceao a annoncé des mesures de soutien au secteur bancaire...

La Bceao a pris, en effet, une série de mesures pour soutenir le secteur bancaire dans cette période de crise. En deux semaines, ce sont trois communiqués qu'elle a diffusés et qui visent, entre autres, à : élargir le champ de refinancement des banques commerciales avec 340 milliards de FCfa de liquidités supplémentaires afin de porter à 4750 milliards l'enveloppe de liquidités disponibles pour couvrir les besoins de trésorerie des banques, coter 1700 entreprises afin de prendre en compte leurs effets, promouvoir les moyens de paiement électroniques et reporter les échéances des emprunteurs en difficulté du fait de la crise sanitaire.

Globalement, ces mesures qui ont été prises et qui relèvent des prérogatives de l'autorité monétaire sont à saluer tant pour leur promptitude que pour leur capacité à accroître la liquidité et à sauvegarder la qualité du portefeuille des banques. Tout en espérant que ces mesures contribueront à atténuer les effets de la crise sanitaire sur l'activité économique des États de l'Union, il est bon de souligner que la Bceao dispose de leviers supplémentaires pour renforcer son dispositif de réponse à la crise. Il s'agit notamment de la réduction des taux directeurs et du rachat de titres publics.

Cependant, ces mesures n'intègrent pas le secteur de la microfinance, acteur incontournable du développement de nos économies et dont les services sont majoritairement orientés vers le secteur informel. En Côte d'Ivoire, ce secteur contribue à plus de 30% dans la formation du Pib et représente plus de 93% des emplois. De mon point de vue, il convient donc de prendre des dispositions



PHOTO : DR

permettant de soutenir les institutions de microfinance et de leur éviter de subir de plein fouet les effets de la crise. Accéder au guichet de refinancement de la Banque centrale à des taux préférentiels serait bienvenu.

## Pouvez-vous nous éclairer sur l'importance de la microfinance en Côte d'Ivoire ? De quelle façon contribue-t-elle au développement économique des Tpe et Pme ?

Le secteur de la microfinance a observé une forte croissance ces dix dernières années. A titre d'illustration, les encours d'épargne et de crédit de l'ensemble des Institutions de microfinance (Imf) se situaient respectivement à plus de 350 et 341 milliards de FCfa en 2019 contre moins de 50 milliards pour ces deux indicateurs, dix ans en arrière. Aussi les produits et services offerts par les Imf profitent-ils à un portefeuille clientèle de plus de deux millions de personnes. Indirectement, ce sont près de vingt millions de personnes qui bénéficient du fruit des prestations des Imf. C'est tout simplement énorme ! Pour l'essentiel, ces bénéficiaires, essentiellement des commerçants et des

feuille clientèle d'effectuer certaines opérations à distance.

## Le gouvernement a, de son côté, annoncé des mesures de soutien aux entreprises qui pourraient vous permettre de moins souffrir des effets de la crise...

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly a annoncé un plan de soutien économique, social et humanitaire portant sur la somme de 1700 milliards de FCfa, soit environ 5% de notre Pib. Ce plan est inédit en Afrique tant par son volume que par son caractère tripartite, à savoir économique, social et humanitaire. Il vise, entre autres, à soutenir les Pme et le secteur informel et nous fondons, à cet effet, un réel espoir dans sa mise en œuvre. Nous espérons qu'il permettra effectivement de soutenir l'économie de masse au sein de laquelle les microfinances jouent un rôle fondamental.

Pour permettre, par ailleurs, aux entreprises de sauvegarder les emplois et d'éviter le chômage de millions de personnes, il serait souhaitable que l'ensemble du secteur privé soit accompagné aussi bien aujourd'hui que dans une période post-crise afin d'éviter un pic de faillite. Bénéficiaire, par exemple, de mesures d'exonération de charges fiscales et sociales pourrait préserver la solvabilité des entreprises et relancer conséquemment leurs activités. Ainsi, nous renouons avec un cercle vertueux dans lequel l'offre des entreprises et la demande des consommateurs contribueront à créer davantage de valeurs.

Toutefois, ne perdons pas de vue que nos États pourront sortir affaiblis de cette crise. On anticipe déjà des baisses de croissance, voire une récession économique. Notre pays pourrait être frappé par la décroissance avec, en prévision, une baisse de 4% de son produit intérieur brut, comme le prévoit la Banque mondiale pour l'année 2020. Ce qui veut dire

moins de richesses, moins d'investissements. Et c'est en cela que le secteur privé pourrait jouer un rôle de catalyseur dans la relance de la croissance économique à la seule condition, bien évidemment, de ne pas perdre ses capacités productives et de productivité au sortir de la crise du Covid-19.

## Beaucoup de vos clients pourraient avoir du mal à honorer leurs créances à bonne date du fait de la pandémie, comme vous l'avez dit. Avez-vous la résilience nécessaire pour y faire face ?

En vue de soutenir nos clients emprunteurs dans cette période difficile, Crédit Access a assoupli ses conditions de remboursement de crédits par le report d'échéances de prêts pour ceux dont les activités ont été directement impactées par la crise sanitaire. Cette décision aura certes un impact négatif sur nos performances, mais elle ne nous empêchera pas d'assurer la continuité de nos services. Et je peux assurer l'ensemble de nos clients de la pertinence des mesures que nous avons prises en ce sens dès l'entame de cette crise. Toutefois, à l'instar de la majorité des Institutions de microfinances, la distribution de crédits est fortement ralentie voire suspendue, ce qui pénalise des millions de personnes. L'appui de nos autorités régaliennes destiné au secteur de la microfinance en vue de garantir les prêts que nous accordons permettrait de conforter les Imf dans la reprise de leurs activités de distribution de crédits. Ceci permettrait, à n'en point douter, de préserver le tissu productif local de nos Tpe et Pme qui, rappelons-le, représentent le creuset de la finance inclusive de notre pays. Fragiliser l'écosystème qui la compose contribuera à réduire tous les efforts consentis pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de finance inclusive adoptée l'année dernière seulement ■